

SURVEILLANCE DES CONSEQUENCES SANITAIRES DE L'ERUPTION DU PITON DE LA FOURNAISE

BILAN AU 19 AVRIL 2007

1. DISPOSITIF

La surveillance des conséquences sanitaires immédiates de l'éruption (problèmes pulmonaires et syndromes irritatifs pouvant être rapprochés d'une exposition aux émanations du volcan) a été mise en place le 4 avril 2007 en lien entre la Drass et la Cire, à partir des passages aux urgences du Groupement hospitalier Sud-Réunion et du Samu-Centre 15. Le dispositif a été étendu le 6 avril aux 4 services d'accueil des urgences de l'île, ainsi qu'aux médecins et pharmaciens des communes les plus proches de l'éruption (Petite-Île, Saint Joseph, Saint Philippe pour les médecins, les 3 mêmes communes et Ste Rose pour les pharmaciens). Les services d'urgence et le Samu ont été contactés par Email et par téléphone, les médecins et pharmaciens concernés ont reçu individuellement la demande par télécopie de la directrice de la Drass. Une fiche de recueil d'information était jointe aux envois. Il était proposé un retour quotidien des fiches à la Cire par mail ou par télécopie. Les informations relatives au dispositif de surveillance ont été transmises aux Ordres départementaux des médecins et des pharmaciens, ainsi qu'à l'Union des médecins libéraux de la Réunion (URMLR) et mises en ligne sur les sites Web de l'Ordre des médecins et de l'URMLR.

2. RESULTATS

2.1 Urgences et Samu

Deux passages aux urgences ont été signalés à partir du 6 avril (contre de l'ordre de 10 passages aux urgences du GHSR entre le 4 et le 5 avril, liés pour l'essentiel à des oppressions respiratoires de nature psychogène et sans gravité) :

Nombre	Date passage	Date naissance	Sexe	Diagnostic	Ville	Devenir
1	09/04/2007	30/08/1964	M	Poussière « volcan » dans l'oeil	Saint-Denis	Domicile
1	16/04/2007	02/04/1945	M	Asthme et toux apparus 5 jours après une visite de 10 minutes au volcan, chez un asthmatique connu	Sainte-Rose	Hospitalisé

2.2 Médecins

Un médecin a signalé 6 patients dont les troubles peuvent être liés aux émanations volcaniques ayant consulté la journée du 6 avril et une patiente ayant consulté le 17 avril mais dont les symptômes remontent au 6 avril :

Motif	Age	sexe M / F	Date début	A : Ambulatoire H : hospitalisation	Commune	Déplacement pour voir l'éruption OUI / NON	Exposition aux émanations volcaniques OUI/NON	Pathologies pré- existantes En lien avec les symptômes actuels
Toux, gorge irritée	17	M	02/04	A : <input checked="" type="checkbox"/> H : <input type="checkbox"/>	St-Joseph	NON	NON	NON
Crise d'asthme	8	F	06/04	A : <input checked="" type="checkbox"/> H : <input type="checkbox"/>	St-Joseph	NON	NON	NON
Crise d'asthme	29	F	02/04	A : <input checked="" type="checkbox"/> H : <input type="checkbox"/>	St-Joseph	NON	NON	Asthme
Crise d'asthme	7	F	04/04	A : <input checked="" type="checkbox"/> H : <input type="checkbox"/>	St-Joseph	NON	NON	Asthme
Crise d'asthme	44	F	04/04	A : <input checked="" type="checkbox"/> H : <input type="checkbox"/>	St-Joseph	NON	NON	Asthme
Laryngite	5 mois	M	04/04	A : <input checked="" type="checkbox"/> H : <input type="checkbox"/>	St-Joseph	NON	NON	NON
Crise d'asthme	31	F	06/04	A : <input checked="" type="checkbox"/> H : <input type="checkbox"/>	St-Pierre	OUI	OUI	Asthme

2.3 Pharmaciens

4 pharmacies ont signalé 7 cas le 6 avril et 3 cas le 7 avril :

Motif	Produit délivré	Sur prescription médicale ?	Orientation vers un médecin ?	Commune de résidence	Déplacement Pour voir l'éruption OUI/NON	Exposition aux émanations volcaniques OUI/NON
Le 6 avril 2007						
Irritation cutanée	Gel apaisant	NON	NON	St-Joseph	OUI	NON
Irritation cutanée	Gel apaisant	OUI	OUI	St-Joseph	NON	NON
Gêne respiratoire	Ventoline Solupred	OUI	OUI	St-Joseph	OUI	OUI
Irritation oculaire	Collyre apaisant	NON	NON	St-Joseph	NON	NON
Douleurs palatines	Pastilles calmantes	NON	NON	St-Philippe	NON	OUI
Gêne respiratoire	Ventilastin	OUI	NON	Petite-Ile	?	OUI
Asthme	Bronchodilat. Antiasthmat.	OUI	NON	St-Joseph	NON	NON
Le 7 avril 2007						
Mal de gorge	Calmant local	NON	NON	St-Joseph	OUI	OUI
Asthme	Ventoline Celestène	OUI	OUI	St-Joseph	OUI	OUI
Asthme	Bronchodilat. Antiasthmat.	OUI	NON	St-Joseph	NON	OUI

3. CONCLUSION

Au total, 19 cas identifiés par le déclarant comme pouvant être rattachés à l'éruption ont été rapportés depuis le 6 avril, date de mise en place du dispositif « élargi ». Un cas a nécessité une hospitalisation. 14 cas résident dans la commune de St-Joseph. Dans 11 cas, le diagnostic rapporté est l'asthme ou la gêne respiratoire. 9 cas n'ont pas signalé d'exposition particulière aux émanations du volcan ni de visite sur le site de l'éruption. 13 cas ont été signalés le 6 avril, 3 le 7 avril, un le 9 avril et deux le 17 avril.